

Fiche CREATION DE TIERS

- 05/2012 DMG

EMETTEUR	Date de la demande :	
	Service émetteur :	Division des Moyens Généraux – DMG
	Nom de l'émetteur de la demande :	

PLATEFORME CHORUS	N° TIERS CHORUS
--------------------------	------------------------

PERSONNE MORALE	PERSONNE PHYSIQUE
NOM / RAISON SOCIALE : ↴ (Remplir ci-dessous)	Titre de civilité : ↴ (Cocher ci-dessous)
	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> MME
	NOM : ↴ (Remplir ci-dessous)
	Prénom : ↴ (Remplir ci-dessous)
Adresse : ↴ (Remplir ci-dessous)	Adresse : ↴ (Remplir ci-dessous)
Code postal : ↴ (Remplir ci-dessous)	Code postal : ↴ (Remplir ci-dessous)
Commune : ↴ (Remplir ci-dessous)	Commune : ↴ (Remplir ci-dessous)
N° SIRET : ↴ (Remplir ci-dessous)	N° sécurité sociale (10 premiers chiffres) : ↴ (Remplir ci-dessous)
	_ _ _ _ _
	Agent de l'Etat <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Agent Education Nationale <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Si oui, NUMEN :
	Date et lieu de naissance : ↴ (Remplir ci-dessous)

Ce formulaire doit être retourné, avec un RIB original ou la copie de celui-ci, au :
 RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LYON
 Division des moyens généraux
 Bureau des frais de déplacement
 92 rue de Marseille BP 7227
 69354 LYON CEDEX 07

(*) Il faut **IMPÉRATIVEMENT** que le prénom de la personne concernée figure sur le RIB. Attention donc en cas de compte partagé entre époux ! Si Mme Jeanine MARTIN produit un RIB intitulé « Mr et Mme MARTIN Pierre » ou « Mr et Mme MARTIN P et J » la demande de création de tiers sera **rejetée**. Elle ne sera acceptée que si le RIB indique « Mr et Mme MARTIN Pierre et Jeanine ».
 Si le RIB ne répond pas à cette condition, il faudra joindre une attestation bancaire indiquant que le tiers concerné est titulaire du compte indiqué sur le RIB (ou faire modifier l'intitulé du compte par la banque et demander un nouveau RIB).